



CNT - STE 93 - 33, rue des Vignoles - 75020 PARIS - educ93@cnt-f.org- <http://www.cnt-f.org/fte>

Au côté de nos élèves sans-papiers, Toutes et tous à Bobigny

Les élèves sans-papiers subissent une politique discriminatoire violente de la part de l'État français et son relais en Seine-Saint-Denis, la préfecture.

La dématérialisation

Nos élèves doivent se connecter sur des plate-formes internet pour obtenir un rendez-vous afin de déposer leur dossier de régularisation auprès de la Préfecture. Par rapport à l'époque où il fallait attendre de longues heures dehors devant la Préfecture, ce changement n'améliore pas la situation : très peu de créneaux sont disponibles et les élèves n'obtiennent aucun rendez-vous. Et se connecter dès 5h du matin ne change rien. Pour obtenir un rendez-vous, il devient indispensable de déposer un référé devant la justice !

OQTF, refus, expulsion

Quand par miracle, une demande est prise en compte, nos élèves subissent un refus et une obligation à quitter le territoire !

Par exemple sur le bassin de Rosny-sous-bois, sur les 25 référés déposés, la Préfecture a régularisé 6 élèves

qui vivent avec leurs parents, eux même déjà régularisés, mais 6 OQTF ont été délivrés, y compris pour un jeune majeur vivant avec son père en situation régulière.

Au global dans le 93, la Préfecture délivre au tour de bras les OQTF. C'est la chasse aux sans-papiers qui se poursuit et s'amplifie !

Une seule réponse : la solidarité

En tant que travailleurs.euses de l'éducation, nous ne pouvons pas rester silencieux.euses face à cette injustice. Il y a l'action dans les établissements : rédiger des courriers, diffuser des pétitions, soutenir les élèves... Mais il est indispensable de rendre visible la solidarité pour envoyer un double message : au côté de nos élèves, contre la politique de la Préfecture.

Nous revendiquons pour nos élèves :

- ➔ la régularisation de la totalité des élèves actuellement sans-papiers ;
- ➔ la prise en charge (hébergement, moyens de subsistances, accompagnement moral...) par les services sociaux dans des conditions descentes des élèves isolés tout en permettant la poursuite de leur scolarité dans leur établissement.

Et nous revendiquons plus largement pour l'ensemble des sans-papiers :

- ➔ la régularisation de toutes les personnes sans-papiers ;
- ➔ la fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA) ;
- ➔ l'arrêt des expulsions ;
- ➔ un investissement dans les foyers d'accueil afin de rendre les conditions de vie correctes.

La CNT éducation 93 appelle l'ensemble des personnels à :

- rejoindre l'appel du RESF 93 à se rassembler mercredi 16 février à Bobigny ;
- organiser la mobilisation des personnels et soutenir les mobilisations des élèves ;
- se mettre en grève ou à suspendre les cours le mercredi après-midi ;
- organiser la solidarité financière en interne des établissements avec les grévistes (caisse de grève...).

Mercredi 16 février – 14h30 – place de la Libération (Bobigny)